

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1437/2016
Date: 21 décembre 2016
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2016.STA.25244
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Andreas Hofmann, Berne, avec effet au 31 décembre 2016.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur Stefan Jordi, 1971, politologue, spécialiste à l'Office fédéral de l'énergie, Humboldtstrasse 37, 3013 Berne, inscrit sur la liste 3, PS hommes, dans le cercle électoral de Berne,

élu au Grand Conseil au 1^{er} janvier 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat